
COMMISSARIAT GENERAL

Commissariat des Douanes
et Droits Indirects

DIRECTION DES ETUDES ET DE LA LEGISLATION

DIVISION DU TARIF, VALEUR ET REGLES D'ORIGINE

N° 044 /2021/OTR/CG/CDDI/DEL/Div. TVRO

AVIS AUX IMPORTATEURS

Messieurs les importateurs et les transitaires sont informés que les taux de change applicables aux déclarations, pour le compte du mois d'octobre 2021, sont modifiés comme suit :

PAYS	MONNAIE	ANCIEN TAUX	NOUVEAU TAUX
UNION EUROPEENNE	Euro	655,95	655,95
U.S.A.	Dollar Américain	555,85	561,70
ROYAUME UNI	Livre Sterling	764,98	763,18
JAPON	Yen	5,05	5,03
CANADA	Dollar Canadien	441,22	443,93
CHINE	Yuan	85,92	86,96
SUISSE	Francs Suisse	607,48	605,13
DANEMARK	Couronne Danoise	88,21	88,21
NORVEGE	Couronne Norvégienne	64,06	64,93
SUEDE	Couronne Suédoise	64,43	64,35
R.D. DU CONGO	Francs Congolais	1,92	1,92
NIGERIA	Naira	8,17	8,17
GHANA	Cedi	0,13	0,13
HONG KONG	Dollar Hong-Kong	71,38	72,18
INDE	Roupie	7,58	7,58
AFRIQUE DU SUD	Rand Sud Africain	38,09	37,20
EMIRATS ARABES UNIS	Dirham	151,35	152,69

Cet avis prend effet à compter de la date de sa signature et sera publié partout où besoin sera.

Fait à Lomé, le 04 OCT 2021



Le Commissaire des Douanes
et Droits Indirects p.i.

Kwawo A. K. ESSIEN